

# Relève et sécurité financière



Contexte	
Secteur	Manufacturier
Fondation	Milieu des années 80
Revenus	Secteur cyclique, mais profitabilité soutenue
Structure de capital	Conservatrice
Détention de l'entreprise	Détenue à 65% par le dirigeant principal qui désire se retirer graduellement Deuxième actionnaire fondateur âgé de 65 ans détenant 25% et qui désire vendre ses actions
Équipe de direction / Relève	Compétente et actionnaire à hauteur de 10%
Opérations	Produits vendus à l'international mais avec une clientèle limitée Entreprise multi-usine Axée sur l'innovation mais besoin d'automatisation et d'accroissement de capacité

# Relève et sécurité financière



## Besoins des actionnaires fondateurs

- ✓ Encaisser une somme d'argent importante à la clôture sans nuire à la santé financière de l'entreprise.
- ✓ Permettre à la relève d'investir pour prendre une participation significative dans l'actionnariat.
- ✓ Recherche d'un nouvel investisseur pour appuyer la relève dans les projets d'amélioration des processus et de croissance.
- ✓ Conserver une marge de manœuvre financière pour soutenir la croissance.

# Relève et sécurité financière



Projet	
Achat d'actions ordinaires et privilégiées des fondateurs	11 000\$
Rachat d'actions privilégiées des fondateurs	2 000\$
Achat d'équipements	5 000\$
<b>Total</b>	<b>18 000\$</b>

Financement	
Actions ordinaires et privilégiées FMQ	10 500\$
Actions ordinaires Relève	500\$
Dette subordonnée FMQ	2 000\$
Prêt à terme	5 000\$
<b>Total</b>	<b>18 000\$</b>

## La transaction

- ✓ Les deux actionnaires fondateurs ont encaissé un montant de 11 M\$ suite à la vente de gré à gré d'actions au FMQ et à la Relève.
- ✓ Les deux actionnaires fondateurs ont encaissé un montant additionnel de 2 M\$ suite au rachat d'actions privilégiées via la dette subordonnée de 2 M\$ du FMQ.
- ✓ Mise en place d'un gel permettant la création d'actions privilégiées pour une valeur de 5 M\$ détenues par les deux actionnaires fondateurs.

# Relève et sécurité financière



## Besoins

Encaisser une somme d'argent importante à la clôture sans nuire à la santé financière de l'entreprise.



Permettre à la relève d'investir pour prendre une participation significative dans l'actionnariat.



Recherche d'un nouvel investisseur pour appuyer la relève dans les projets d'amélioration des processus et de croissance.

Conserver une marge de manœuvre financière pour soutenir la croissance.



## Bénéfices

Encaissement à la transaction par les actionnaires fondateurs d'une somme de 13 M\$ et détention d'un nouveau bloc d'actions privilégiées d'une valeur de 5 M\$ rachetables.

Grâce au gel et à une injection de 500 000\$, la participation de la Relève passera de 10% à 40%. La participation du FMQ s'élève à 30% et un des actionnaires fondateurs conservera une participation de 30%.

Rachat graduel des actions privilégiées au bénéfice des actionnaires fondateurs (5 M\$) sur une période de quelques années, en fonction de la performance financière, de façon à limiter les sorties de fonds et d'aider l'entreprise à réaliser ses projets de croissance.